

# CONSEIL MUNICIPAL

## SEANCE DU 4 FEVRIER 2021

**Conseillers en exercice : 6**

**PRESENTS :** MM. PERRIN François, BAILLY Emmanuel, ROUX Jean-Paul,  
Mme VANDROUX Laurence, M. GIRARDET Charles,  
M. GAUTHIER Arnaud

**Conseillers présents : 6**

**Date de convocation :**

23/01/2021

**Date d'affichage :**

09/02/2021

**SECRETAIRE DE SEANCE :** M. GAUTHIER Arnaud

L'an deux mille vingt et un le quatre février à 20 heures 00, le conseil municipal de la commune des Planches près Arbois légalement convoqué le vingt-trois janvier, s'est réuni au nombre prescrit par la loi au lieu de ses séances, sous la présidence de M. PERRIN François, Maire.

### ORDRE du JOUR

- 1 – Modification des statuts de la Communauté de Communes
- 2 – Demande de labellisation Espace Naturel sensible
- 3 – Vente de terrain
- 4 – Location de terrain
- 5 – Questions diverses

\* \* \*

Après l'appel des conseillers, la nomination du secrétaire de séance, le précédent compte-rendu est approuvé.

#### 1 – Modification des statuts de la Communauté de Communes

Le conseil, après en avoir délibéré à l'unanimité, donne son accord à la modification des statuts de la Communauté de Communes Arbois Poligny Salins cœur du Jura par changement d'adresse du siège social.

Les bureaux de la Communauté de Communes se trouvent maintenant Place du Champ de Foire à Poligny, dans le bâtiment du Trésor Public.

#### 2 – Demande de labellisation Espace Naturel sensible

Suite à l'augmentation de la fréquentation touristique et suite la délibération du conseil municipal du 20 octobre 2020, validant le projet d'Arrêté Préfectoral de Protection d'Habitat Naturel, Le Conseil, après en avoir délibéré à l'unanimité:

- Approuve la labellisation Espace Naturel Sensible du site de la Cascade des Tufs
- Autorise le Maire à solliciter le Département du Jura pour la labellisation ENS du site de la Cascade des Tufs
- Donne pouvoir au Maire pour signer tous les documents relatifs à ce dossier

Cette labellisation concernera les parcelles cadastrées B7 ; B8 ; B9 ; B10 ; B11 ; B12 ; B17 ; B19 ; B541 et B542, propriétés de la commune.

Elle vise à préserver et à gérer des milieux naturels remarquables et/ou menacés tout en les valorisant auprès du public lorsque la sensibilité des milieux permet leur fréquentation.

Financés par la part départementale de la taxe d'aménagement, les ENS se déclinent sous la forme de sites labellisés ENS par le Département. Ce dernier est alors en mesure de mobiliser des moyens financiers et techniques satisfaisants à sa politique ENS et accompagnant le gestionnaire du site

(politique foncière et droit de préemption, connaissance et gestion du patrimoine, ouverture au public et valorisation du site, éducation à l'environnement).

### 3 – Vente de terrain

Suite au déclassement de la partie de la rue de la cascade située à l'entrée de la propriété de l'EURL Mathieu Restaurant et suite au bornage par le Cabinet Colin, le conseil décide à l'unanimité de vendre à l'EURL Mathieu Restaurant, 89 ca de terrain avec en contrepartie une cession de 10 ca de terrain à la commune (suivant le plan de bornage fourni par le cabinet Colin).

Le conseil fixe à l'unanimité le prix de cette transaction à 2 744, 30 € HT (au cas où la TVA sur marge s'applique).

Il autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

### 4 – Location de terrain

Le conseil, après en avoir délibéré à l'unanimité, autorise le maire à signer un bail précaire d'un an avec M. BREGAND Jacky pour la partie de jardin qu'il réalise sur le domaine public.

Le tarif est fixé à 10 € par an.

### 5 – Questions diverses/Informations

#### Travaux :

M. BAILLY Emmanuel fait le point sur les travaux engagés :

- Les travaux de réfection de l'alambic sont en cours, ils sont difficiles à coordonner avec les artisans. Des contraintes liées à l'existant obligent à modifier légèrement les plans.
- Les travaux d'aménagement urbain sont terminés. Les grands panneaux aux entrées du village sont à déplacer et le marquage au sol est déjà dégradé.
- Les travaux sur le réseau d'assainissement sont en cours et un nouveau devis pour remonter la plaque d'égout dans la rivière près du pont est attendu.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.

Le secrétaire de séance : GAUTHIER Arnaud

